



Centre de Formation Ligue d'Ile de France de Tennis de Table



Direction régionale et départementale
de Paris - Ile-de-France



Catalogue des Formations

2018 – 2019





Nouvelle Filière Fédérale

N° de Page



Les Formations Fédérales- entraîneur « bénévole »

4

- Initiateur de Club
- animateur Fédéral
- Entraîneur Fédéral



Les Formations Professionnelles

9

- Le CQP Moniteur TT
- Formation DEJEPS TT



Les Formations Continues*

16

- Prévention et Secours Civique 1er niveau (PSC 1)
- T.O.P. => **T**echniques d'**O**ptimisation du **P**otentiel
- Forme et Santé par le Ping – Module A
- Le Haut Niveau Jeunes

** Sous réserve de modification ou annulation*



 — Les Formations Arbitrage	22
<ul style="list-style-type: none">- Arbitre Régional- Juge-Arbitre 1er degré (Compétition par équipe)- Juge-Arbitre 2ème degré (Critérium Fédéral)- Juge-Arbitre 3ème degré (Tournoi)- Accompagnement vers Arbitre National (sur sélection IDF)	
 — Calendrier des formations des Comités 18-19	30
 — Conditions générales liées aux formations IREF	31
 — Partenaires de la Ligue IDF TT	32

Retrouvez toutes ces informations sur www.fftt-idf.com
Rubrique Formation



Vous avez une question

Renseignements au secrétariat Formation :

- Stéphanie LEREBOURS

Institut Régional de l'Emploi et de la Formation

Tél : 01.55.87.26.92

permanence téléphonique : tous les jours 9h30 à 12h00
et 14h00 à 16h00

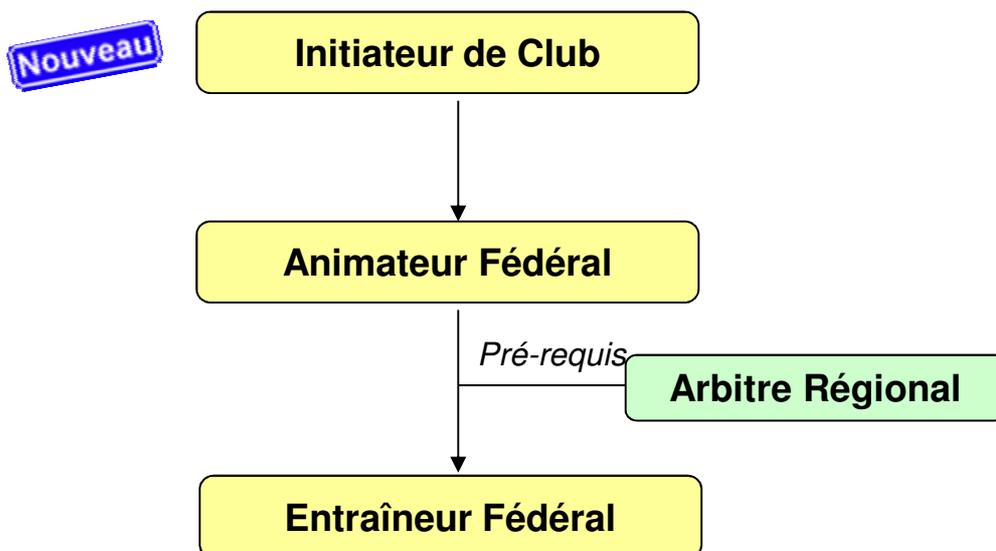
Mail : formation@fft-idf.com

Pour s'inscrire à une formation

Nous retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet de la Ligue IDF TT dans la rubrique Formation, dûment rempli et accompagné du règlement, dans les délais impartis à

Ligue d'Ile de France de Tennis de Table
1-3 Rue de la Poterie
93200 SAINT DENIS

Organigramme des Formations d'entraîneur et d'éducateur sportif



Entraîneur « bénévole »

Certificat de Qualification Professionnel (CQP)
Moniteur Tennis de Table (maximum 360 h / an de travail)

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS) Niveau 4
 Tennis de Table

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS) Niveau 3
 Spécialité « Perfectionnement Sportif », mention Tennis de Table

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports Niveau 2
 (DESJEPS) option Tennis de Table (TT)

Entraîneur salarié



Objectifs	Etre capable : - d'organiser l'accueil des différents publics dans son club, - de prendre en main un groupe dans une séance prédéfinie, - d'appréhender les bases du jeu
Dates – Horaires et Lieu de formation	Formation n°1 : 30 Septembre 2018 à Saint-Denis + 3 heures en situation pédagogique + 7 Octobre 2018 à L'Hay les Roses Formation n°2 : 6 janvier 2019 à Saint-Denis + 3 heures en situation pédagogique + 13 Janvier 2019 (lieu indéterminé)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Licencié traditionnel FFTT -Catégorie d'âge minimum Cadets 1 ^{ère} année
Nb de places disponibles	Minimum 3 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	21 heures réparties comme suit : * 2 fois 1 journée de 7h * 3h de stage pratique d'encadrement à faire à la suite de la 1 ^{ère} journée de formation dans son club * 4h de FOAD (Formation Ouverte A Distance)
Intervenants	Formateur habilité : Christian VULGAIRE
Contenu de la formation	-> Organiser l'accueil du public en sécurité (accueillir / renseigner / orienter) : -Caractéristiques des publics débutants -Connaître les services proposés par son club -> Adopter une posture d'éducateur : -Connaître les attitudes éducatives et citoyennes -Connaître les conditions de pratique en sécurité -> Gérer le déroulement d'une séance : -Intérêt et caractéristiques d'un échauffement -Les différents temps possibles d'une séance -> Animer une séance : -Motiver, donner envie de pratiquer (Attitude dynamique) -Les différentes formes de communication -> Faire jouer : -Logique interne de l'activité : le duel (le jeu en mouvement, les différentes façons de marquer le point, paramètres de la balle) -Sensibilisation aux actions sur la balle (trajectoires produites, résultat sur la raquette adverse) -Les raquettes et les prises de raquette, le CD et le RV -Histoire et règles du jeu (FOAD) -> FOAD (Formation Ouverte A Distance) : -à préciser + 3H00 EN SITUATION PEDAGOGIQUE => L'objectif de ces 3 heures est de mettre en pratique sur le terrain les premiers thèmes abordés en formation et ainsi permettre un feedback au début de la 2 ^{ème} journée de formation <i>Modalités de retour du stage pratique :</i> -une attestation signée et tamponnée par le Président de l'association
Coût de la formation	Formation n°1 : 150 € (repas non compris) Formation n°2 : 150 € (repas non compris)
Modalités de validation	-> Présence complète à la formation + validation du stage pratique de 3 heures (Attestation Président pour le 2 ^{ème} jour) => Délivrance du diplôme Initiateur de Club
Date limite d'inscription - Auprès de	Vendredi 21 Décembre 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT



Objectifs	<p>Etre capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ->De fidéliser les différents publics de son club ->De préparer et d'animer une séance collective ->D'améliorer les bases tactico-techniques des joueurs ->Education physique et éducation au projet du joueur
Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>du Lundi 22 Octobre au Jeudi 25 Octobre 2018 à Saint-Denis (en externat) + 14h en situation pédagogique</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>-Licencié traditionnel FFTT</p> <ul style="list-style-type: none"> -Être au minimum Cadet 2^{ème} année - Être titulaire du diplôme Initiateur de Club
Nb de places disponibles	<p>Minimum 3 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque ou via internet + paiement Carte Bancaire)</p>
Volume de formation	<p>Total de 48 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> -> 28h sur 4 jours de formation -> 14h en situation pédagogique au sein d'un club ou d'un Comité Départemental + 6h de FOAD (Formation Ouverte A Distance)
Intervenants	<p>François PICARD – BEES 2^{ème} ° TT + autres intervenants</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> -> S'adapter aux attentes des 3 grands types de publics débutants (4-7 ans, jeunes, adultes loisirs) : -> Construire une séance en fonction d'un objectif prédéfini : -> Mobiliser du matériel pédagogique (paniers de balles...) : -> Observer et améliorer la séance collective (savoir intervenir) : -> Savoir observer pour faire apprendre : -> Savoir faire jouer en fonction de l'adversaire : -> Savoir s'échauffer et Développer l'autonomie du joueur <p>Certification et bilan de la formation</p> <p>+ 14H00 EN SITUATION PEDAGOGIQUE(<i>stage pratique</i>)</p> <p>A effectuer à la suite de votre formation et dans un délai maximum de 3 mois OU AV ANT l'inscription à la formation Entraîneur Fédéral. L'intérêt de ces 14h est que vous soyez actif, à essayer de mettre en pratique les thèmes abordés lors des 4 jours de formation. Vous devez aider à l'animation des séances (de préférence sur un public non compétiteur).</p> <p>Pour valider vos 14 heures, vous devez retourner à la Ligue IDF TT une attestation du Président de l'association dans laquelle vous avez effectué vos heures.</p>
Coût de la formation	<p>300 € (formation en externat, repas non compris)</p>
Modalités de validation	<ul style="list-style-type: none"> -> Présence complète à la formation + réussite à 2 épreuves de certification en fin de formation (QCM + Animation de deux situations construites+ validation obligatoire des 14 heures en situation pédagogique -> Délivrance du diplôme Animateur Fédéral
Date limite d'inscription - Auprès de	<p>Vendredi 12 Octobre 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT</p>

Package de 2 formations Animateur Fédéral + Arb Rég

Dates – Horaires et Lieu de formation	Du Dimanche 24 Février au Vendredi 1^{er} Mars 2019 Au CDFAS d'Eaubonne (en internat obligatoirement) <u>- formation non fractionnable -</u>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Etre licencié Traditionnel FFTT - Être au minimum Cadet 2 ^{ème} année - Être titulaire du diplôme Initiateur de Club
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 8 / 9 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	Animateur Fédéral => total de 48 h (voir page 5) + 8 heures pour la formation Arbitre Régional + env. 4/5 heures pour examens écrit et pratique d'Arbitre
Intervenants	François PICARD – BEES 2^{ème} ° TT André CRETOT (formateur Arbitre Régional/JA1)
Contenu de la formation	Composée de 2 modules : Technique avec le programme Animateur Fédéral (voir le programme page 5) + 14 h en situation pédagogique à effectuer impérativement dans les 6 mois qui suivent ou avant l'inscription à la formation Entraîneur Fédéral (cf. modalités de réalisation sur le site) Arbitre Régional : pré requis obligatoire pour poursuivre le cursus de formation d'entraîneur bénévole et professionnel (=> Entraîneur Fédéral, CQP Moniteur TT, ...) Formation + examens écrit et pratique inclus
Coût de la formation	440 € (Arbitre Régional inclus) Internat obligatoire
Date limite d'inscription Auprès de	Le Vendredi 1^{er} Février 2019 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Par le diplôme Animateur Fédéral Présence complète à la formation + réussite à 2 épreuves de certification en fin de formation + 14 h stage en situation pédagogique à effectuer obligatoirement dans les 6 mois suivant la formation (avant le 1 ^{er} Septembre 2019 ou avant l'inscription à la formation Entraîneur Fédéral) + Certificat de Capacité Arbitre Régional sous condition de réussite à l'examen écrit et pratique)



Entraîneur Fédéral



2 formations proposées

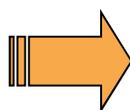
Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : du Lundi 26 au Vendredi 30 Décembre 2018 (à Saint-Denis - obligatoirement en internat) Examen n°1 : 24 Mars 2019</p> <p>Formation n°2 : du Lundi 22 au Vendredi 26 Avril 2019 (à Saint-Denis - internat obligatoire) Examen n°2 : juin 2019</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>-> Etre licencié Traditionnel FFFT -> Etre minimum Junior pour la formation mais avoir plus de 18 ans pour l'examen ->Etre titulaire des diplômes Initiateur de Club ET Animateur Fédéral ET Arbitre Régional (ou Arbitre Rég Théorique)</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)</p>
Volume de formation	<p>Total de 66 heures réparties de la façon suivante : – Formation de 35h sur 5 jours – 21h de stage pratique d'encadrement à effectuer après la formation – 10h de FOAD (Formation Ouverte A Distance) (+ examen)</p>
Intervenants	<p>François PICARD –BEES 2ème ° TT + Jury pour l'examen</p>
Contenu de la formation	<p>->Proposer des actions fédérales aux pratiquants de son club ->Transmettre dans une optique de plaisir -> Individualiser dans le collectif (faire évoluer la situation par rapport au joueur) ->Analyser les caractéristiques techniques et tactiques d'un joueur -> Utilisation de l'outil panier de balles à partir d'objectifs précis ->Faire évoluer une séance prédéfinie en variant les paramètres du jeu et les incertitudes ->Démontrer et expliquer les différentes familles de coups techniques ->Savoir développer les qualités spécifiques du TT ->Intégrer les Piliers de la Performance (sensibilisation) : ->Préparation à l'Examen (7h) : 3 épreuves + 21 heures en situation pédagogique à réaliser et valider maximum 1 sem. avant la date de l'examen EF</p>
Coût de la formation	<p>Formation n°1 : 420 € obligatoirement en internat Formation n°2 : 420 € obligatoirement en internat Examen : 50 euros</p>
Date limite d'inscription Après de	<p>Formation n°1 : Vendredi 23 Novembre 2018 Formation n°2 : Mardi 26 Mars 2019 (dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalités de Validation	<p>Présence complète à la formation + validation du stage pratique de 21 heures + réussite à l'examen d'Entraîneur Fédéral (obtention de 10/20 de moyenne)</p> <p>Délivrance du diplôme Entraîneur Fédéral</p>



Quelques informations

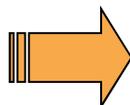
Vous souhaitez être rémunérés pour ...

Encadrer et animer
l'activité TT
*(volume horaire max.
de 360h/an)*



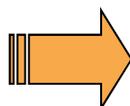
Certificat de Qualification
Professionnelle (CQP)

Animer, développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)



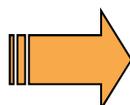
Brevet Professionnel (BPJEPS
Tennis de Table - niveau Bac)

Entraîner, former et
concevoir un projet



Diplôme d'Etat (DEJEPS TT
- niveau Bac + 2)

Entraîner le haut
niveau, former des
cadres techniques
et des formateurs



Diplôme d'Etat Supérieur
(DESJEPS TT - niveau Bac + 3)



Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Le titulaire du CQP exerce **son activité de manière autonome**, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de la structure et sous l'autorité du Président (ou de son représentant). Ce n'est pas un diplôme d'Etat mais il est reconnu et permet après **son obtention d'être rémunéré pour l'encadrement et l'animation du Tennis de Table dans un volume maximum de 360 heures par an.**



Pour pouvoir exercer contre rémunération au sein d'associations sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table, le titulaire du CQP Moniteur Tennis de Table doit préalablement posséder une **carte professionnelle** qu'il peut obtenir en effectuant une déclaration auprès de la Préfecture du département dans lequel il compte exercer son activité (possible via internet).

Ce diplôme s'inscrit dans une **logique de parcours de formation et facilite l'accès à une certification d'Etat**, en se dirigeant vers le BPJEPS TT (passerelle en 2018-2019 avec l'équivalence de 1 UC capitalisable) ou le DEJEPS **s'il souhaite en faire son métier à temps complet.**



Le CQP Moniteur Tennis de Table est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et est donc, à ce titre, **éligible au Compte Personnel de Formation** (CPF). **Il peut être entièrement pris en charge par Uniformation** si vous êtes salarié ET si votre club est adhérent et à jour de ses cotisations à Uniformation. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat formation au 01.55.87.26.92.



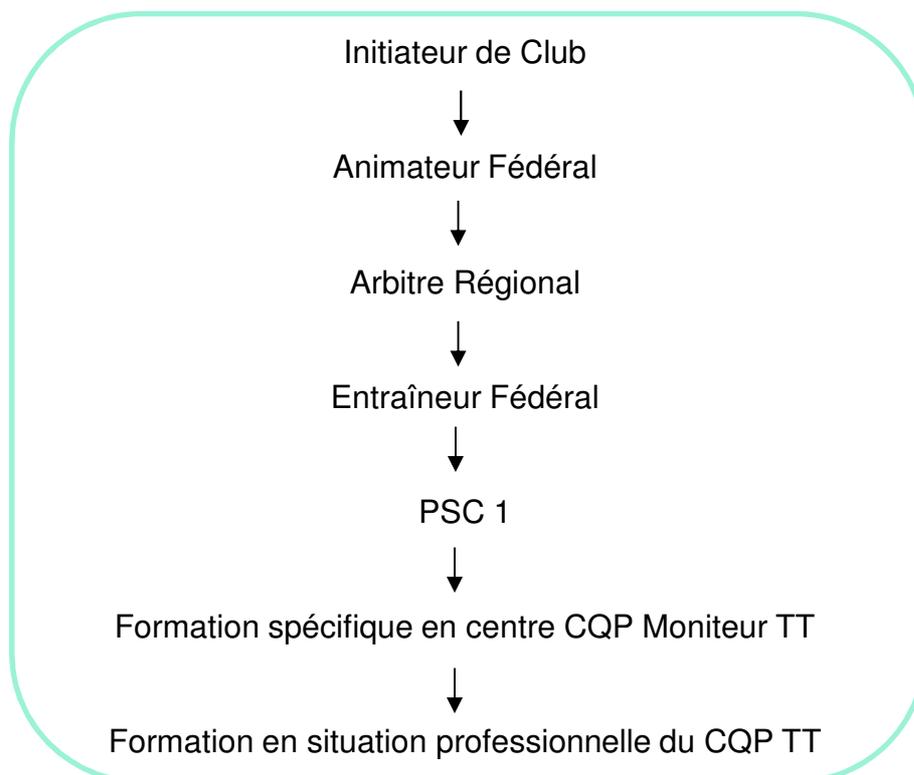
Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Les étapes pour arriver en commission de validation

Suite à la modification du CQP il y a 1 an et de la filière fédérale en Septembre 2018, voici les nouvelles étapes à suivre

Pour la **validation issue de certification**, il faut obtenir les diplômes/formations suivants



Une fois tout cela obtenu, un dossier complet est à adresser à
Ligue Ile de France de Tennis de Table

Commission de validation (2 fois / an)
FFTT – CPNEF Sport
Jury national

Avec le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur TT, vous avez la possibilité d'entraîner/animer en toute légalité, en étant rémunéré (mais pas à temps complet), et en ayant la possibilité d'obtenir un BPJEPS TT en ayant capitalisé 1 UC du BPJEPS TT.

Attention ! 1 seule formation organisée pour la saison 2018-2019

Dates – Horaires et Lieu de formation	du Mardi 30 Avril au Samedi 4 Mai 2019 Au CREPS IDF de Châtenay-Malabry
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFTT -Titulaire du diplôme Initiateur de Club -Titulaire du diplôme Animateur Fédéral -Titulaire du grade d'Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) -Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral -Titulaire du PSC 1 (ou ex AFPS)
Nb de places disponibles	Minimum 5 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours + 10 h de FOAD
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT Lucie COULON + divers intervenants
Contenu de la formation	<p>Bloc1 (BF1) : Projet de club : Le club, son environnement</p> <p>Bloc 2 (BF2) : Pédagogie et publics</p> <p>Bloc 3 (BF3) : Entraînement: Physio/biomécanique, tactique et technique, Panier de balles, histoire du TT</p>
Coût de la formation	400 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Moniteur TT
Date limite d'inscription Après de	Le 2 Avril 2019 À la Ligue IDF TT (dates de réception)
Modalités de Validation	Présence complète à la formation et délivrance d'une attestation donnant l'accès à la dernière formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT

Formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT

Dates – Horaires et Lieu de formation	Formation tutorée en appui sur une semaine de stage jeune : selon disponibilité sur les vacances scolaires d' Octobre 2018 / Février 2019 / Avril 2019 et début juillet 2019 (étude au cas par cas)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FFTT - Titulaire du diplôme Initiateur de Club - Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) - Titulaire du diplôme Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) - Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral - Titulaire du PSC1 - Attestation de Formation spécifique en centre du CQP Moniteur TT
Nb de places disponibles	Maximum 2 stagiaires par stage départemental ou régional
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT
Contenu de la formation	<p>Découpée en 4 blocs</p> <p><u>Bloc 1</u> : Etre capable de mener une séance collective</p> <p><u>Bloc 2</u> : Etre capable de s'adapter à la demande du pratiquant</p> <p><u>Bloc 3</u> : Etre capable de gérer l'aspect administratif et réglementaire d'un club</p> <p><u>Bloc 4</u> : Etre capable de situer le contexte environnemental</p>
Coût de la formation	600 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Moniteur TT
Date limite d'inscription Après de	1 mois ou 2 en amont des stages jeunes À la Ligue IDF TT
Modalités de Validation	Soumis à évaluation par le formateur par le biais de grilles d'évaluation (mise en situation pédagogique, cycle de séances et entretien). Un rapport écrit devra être rédigé par le stagiaire (cycle des séances) ainsi qu'une séance écrite lors de l'évaluation pédagogique.



Le DEJEPS Tennis de Table



Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité « Perfectionnement sportif » Mention Tennis de Table

Dates – Horaires et Lieu de formation	Du lundi 3 septembre 2018 au mercredi 26 juin 2019 (hors tests de sélection et test de positionnement) Au CREPS de Châtenay-Malabry (pour la partie commune et spécifique Tennis de Table)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FFTT - Avoir 18 ans minimum - Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 - Être titulaire du Certificat de Participation à la journée Défense et citoyenneté - Etre capable de justifier: <ul style="list-style-type: none"> - d'une expérience d'encadrement en tennis de table de 250 h au minimum durant au moins une saison sportive dans les 5 dernières années - d'une expérience de pratiquant de tennis de table durant au moins 3 saisons sportives au cours des 5 dernières années - démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité <p>Satisfaire aux épreuves de sélection</p>
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	700 heures en centre et 500 heures dans la structure employeur + 7 heures de positionnement
Intervenants	Intervenants du CREPS IDF Clémence BOUTEFEU – Coordinatrice IDF TT
Contenu de la formation	<p>4 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC1 : concevoir un projet d'action - UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action - UC3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif dans le TT - UC4 : encadrer le TT en toute sécurité
Coût de la formation	Coût pédagogique maximum : 7 700,00 € pour 1207 h (possibilité de prise en charge totale ou partielle selon le statut)
Date limite d'inscription Après de	Pré inscription en ligne sur le site du CREPS jusqu'au 2 Juin 2018 VOIR LA BROCHURE SPECIFIQUE AU DEJEPS

Les inscriptions de cette formation sont closes pour la saison 2018-2019.
Elle figure dans ce catalogue pour information.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le DEJEPS TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	-Entre 3 demi-journées et 3 jours d'entretien -Suivi individualisé par mail et par téléphone
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Pas de prérequis spécifique
Nb de places disponibles	Accompagnement individualisé => pas de limitation
Volume de formation	Entre 12 et 20 heures (selon les besoins)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT ou Sébastien HURE – BEES 2ème ° TT
Contenu de la formation	-Aide méthodologique essentielle sur le plan pédagogique, cette prestation a pour objet d'aider les candidats à décrire et à analyser leurs activités qu'ils présenteront dans le dossier qu'ils doivent adresser au jury, et le cas échéant de préparer l'entretien. L'accompagnement ne peut débuter qu'à compter de la décision de recevabilité.
Validation	Le dossier passe devant un jury (demande d'entretien avec le jury possible)
Coût de la formation	600 €
Date limite d'inscription Auprès de	Néant



Formation PSC 1

Prévention et Secours Civiques 1



Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 3 Novembre 2018 à Saint Denis De 9h00 à 17h30
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-A partir de 10 ans -Ouvert également aux personnes non licenciées TT
Nb de places disponibles	3 minimum - 10 maximum (priorité aux licenciés TT en IDF)
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur de la Protection Civile, titulaire du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours, et secouriste actif
Contenu de la formation	Découpée en 8 parties : <ol style="list-style-type: none"> 1. Malaises et alerte 2. Plaies et protection 3. Les brûlures 4. Les traumatismes 5. Les hémorragies externes 6. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger 7. Perte de connaissance 8. Arrêt cardiaque et alerte . Alerte aux populations
Coût de la formation	80 € (repas du midi inclus)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Lundi 19 Octobre 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Le PSC 1er niveau est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage . Délivrance par la Protection Civile d'une attestation de formation PSC 1 et d'un diplôme (par mail)



Formation T.O.P.

Techniques d'Optimisation du Potentiel



Dates et Lieu de formation	Les Jeudi 13 et Vendredi 14 Décembre 2018 au siège de la FFTT (Paris 13 ^{ème})
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FFTT en IDF (form. ouverte à d'autres départements limitrophes mais non prioritaires) -Être éducateur sportif professionnel ou bénévole -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 (salariés) minimum - 15 maximum (priorité aux salariés)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : Jeudi : 9h00 à 12h30 et 13h30-17h00 Vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h30-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable : - d'intégrer la méthode TOP© dans la gestion quotidienne de l'entraînement, lors de la préparation à la compétition et en coaching (utilisation des outils et techniques mis en pratiques au cours de la formation), - Intégrer la méthode dans sa vie quotidienne, professionnelle et personnelle, pour faciliter l'expression de ses potentialités et pour s'adapter aux situations nouvelles, complexes ou stressantes.
Intervenants	- Estelle CHAVARY : Conseillère d'Animation Sportive, diplômée en Préparation Mentale, coach mental de l'équipe de France de parachutisme - Lucie COULON : CTR Tennis de Table, en charge des formations continues



Formation T.O.P.

Techniques d'Optimisation du Potentiel

<p>Contenu de la formation <i>sous réserve de modifications</i></p>	<p>Présentation de la méthode : historique et généralités</p> <p>Présentation des méthodes et des outils en fonction des besoins des stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la méthode TOP : savoir-faire et savoir-être - les techniques TOP : la boîte à outils - votre journée au TOP ; grandes applications au quotidien (gestion du stress, motivation, récupération) <p>Mise en pratique : travail en binôme/groupe sur des cas concrets</p>
<p>Coût de la formation</p>	<p>-160 € (repas des 2 midis inclus / documentations et supports)</p> <p>-Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation</p>
<p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</p>	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue</p>
<p>Date limite d'inscription Auprès de</p>	<p>Le 30 Novembre 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation</p>
<p>Modalité de Validation</p>	<p>Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.</p>





Dates et Lieu de formation	Du Samedi 4 au Lundi 6 Mai 2019 au siège de la Ligue IDF TT et au Gymnase « La Raquette » à Saint Denis
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FFTT en IDF (form. ouverte à d'autres départements limitrophes mais non prioritaires) - Être obligatoirement Animateur Fédéral minimum -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	7 minimum - 15 maximum (priorité aux salariés)
Volume de formation	20 heures sur 3 jours réparti comme suit : Dimanche : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Mardi : 9h00-12h00 et 13h30-16h30
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de: -Mettre en place des séances Sport Santé de type Prévention, Remise en forme et Bien-être -Aide à la reprise d'une activité physique sportive après blessure ou longue période d'arrêt -Prévention des maladies liées au vieillissement et à la sédentarité en aidant à la surveillance médicale et diététique -Maîtrise des bases techniques spécifiques au Bien-être : relaxation / yoga / Fit Ping
Intervenants	-Audrey MATTENET : Directrice du stage, Professeur de sport, DESJEPS Performance TT, marraine du Fit Ping Tonic, ancienne joueuse internationale et de l'Equipe de France -Sylvie SELLIEZ : Médecin Fédéral Régional / National FFTT -Adrien MATTENET : Sportif de Haut Niveau, membre de l'Equipe de France <i>Sous réserve de changement</i>



<p>Contenu de la formation <i>sous réserve de modifications</i></p>	<p>Contenus médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bienfaits de l'activité physique sur le vieillissement et sur un certain nombre de maladies (risque coronarien, métabolique,...) -Bonnes pratiques : le suivi médical des pratiques vétérans -L'évolution CMNI et les questionnaires santé -Décret sur le sport santé sur prescription pour les ALD (Affection Longue Durée) -Les points de vigilance et les éléments d'alerte à surveiller lors d'une séance <p>Contenus diététiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exposé sur la diététique du sportif du Haut niveau à l'amateur (cf conférence de la diététicienne INSEP) -Gestion des compétitions <p>Contenus techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fit ping avec apprentissage chorégraphiques -Exercices par thématique, avec et sans matériel (renforcements musculaires, gainage, proprio-céption, équi-libre....) -yoga -Relaxation -Préparation physique
<p>Coût de la formation</p>	<p>-400 € (repas des 3 midis inclus)</p> <p>-Prise en charge collective possible par Uniformation* si le stagiaire est salaré et le club à jour de ses cotisations à Uniformation (* sous réserve de modification)</p>
<p>Moyens pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'apports de contenus théoriques et de contenus pratiques • Exercices individuels et en groupe • Analyse de pratique • Pratique d'activité physique • Supports écrits et numériques • Mise en situations pédagogiques • Les stagiaires repartiront avec une clé USB comprenant tous les supports numériques utiles pour la mise en place de leurs séances
<p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</p>	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue</p>
<p>Date limite d'inscription Après de</p>	<p>Le Vendredi 29 Mars 2019 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation</p>
<p>Modalité de Validation</p>	<p>Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci. QCM en FOAD pour valider le module A</p>



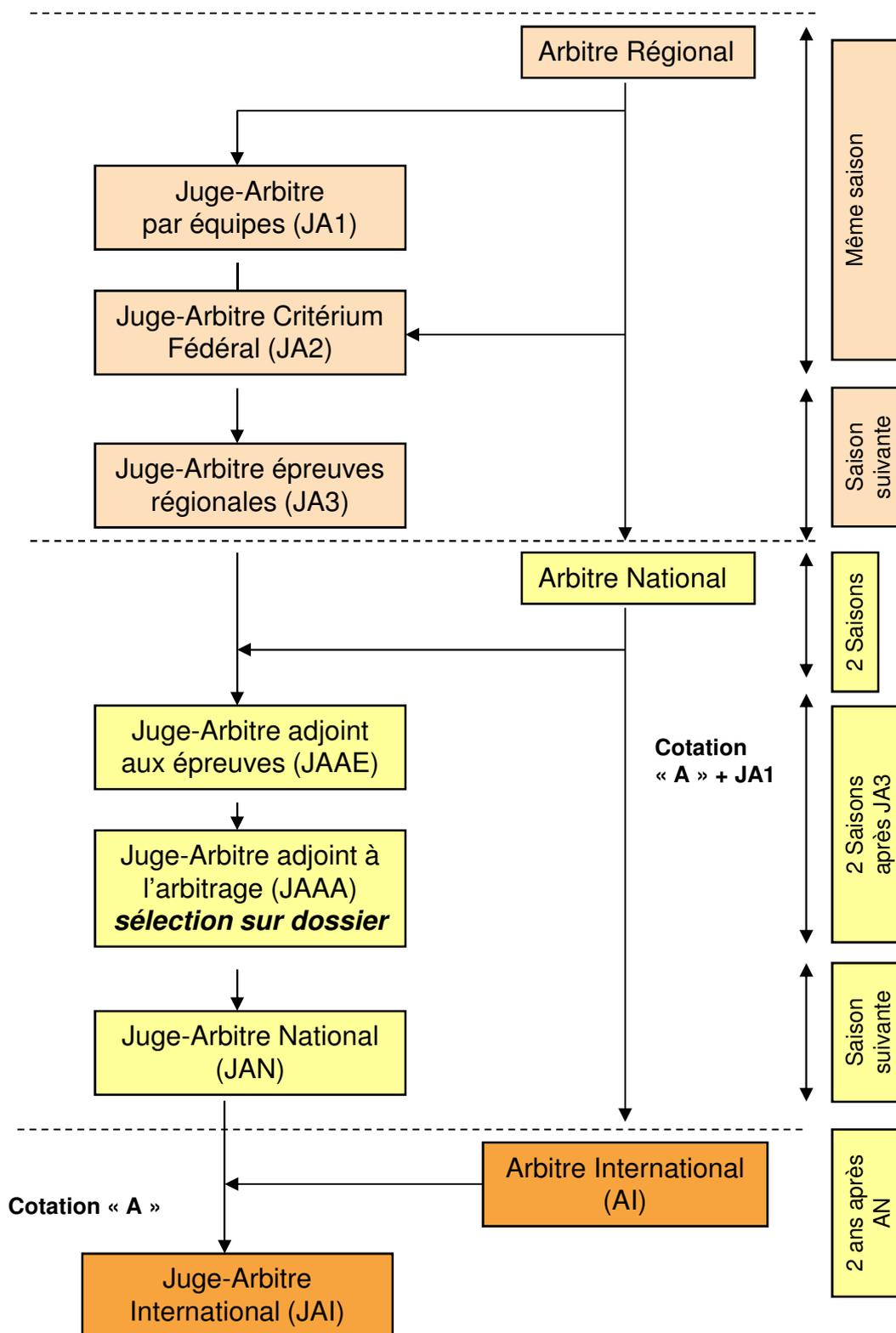
Le Haut Niveau Jeunes



Dates et Lieu de formation	Entre mi-Avril et mi-juin 2019 au siège de la FFTT (à confirmer) 3 rue Dieudonné Costes - 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Être licencié FFTT - Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) - Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 20 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - D'appréhender les temps de passage sur la route du Haut Niveau, - Connaître la filière du Haut Niveau fédéral et les différentes structures, - D'identifier le Haut Niveau International Jeunes
Intervenants	- Emmanuel RACHEZ : Conseiller Technique Sportif, Responsable du Pôle France de Nantes, Capitaine de l'équipe de France cadets - David JOHNSTON : Conseiller Technique Sportif, Entraîneur national de l'équipe de France Juniors garçons
Contenu de la formation	Communiquer ultérieurement
Coût de la formation	- À préciser € (repas des 2 midis, documentation compris) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.ffft-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le à préciser (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Les parcours de formation



Pourquoi s'orienter vers l'arbitrage

- Connaître les règles du jeu,
- Pouvoir arbitrer ou Juge-Arbitrer des rencontres pour son club et au service du Tennis de Table (sans Arbitre, ni Juge-Arbitre => pas de compétitions)
- Valider des diplômes conduisant à obtenir des compétences pour être bénévole dans son club ou accéder aux compétitions les plus prestigieuses

Nous vous attendons nombreux pour qu'ensuite, les compétitions de vos clubs, comités et ligue soient mieux organisées et répondent aux exigences réglementaires



Comment sont délivrés les grades ?

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3ème degré, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO ARB/JA ou FO JA2/JA3.



Arbitre Régional



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 23 Septembre 2018 à St Denis de 09h00 à 18h00</p> <p>Formation n°2 : Samedi 16 Février 2019 à Saint Denis de 09h00 à 18h00</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FFTT</p> <p>Formation n°1 : Alain BERTRAND</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> -Connaître les règles du jeu -La gestuelle de l'arbitrage -Gestion d'une partie : avant – pendant – après par l'arbitre -Se mettre à la disposition du Juge-Arbitre <p style="text-align: center;"><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'examen écrit qu'une seule fois par saison sportive</i></p>
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p style="text-align: center; color: red;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Lundi 17 Septembre 2018</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 8 Février 2019</p> <p>(dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Obtention après réussite à l'examen écrit (mini 24/30) et de l'examen pratique sur une compétition par équipe</p> <p>Par un Certificat de Capacité Arbitre Régional (envoyé uniquement par mail)</p>



Juge-Arbitre 1er degré Epreuve par équipe



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 7 Octobre 2018 de 09h00 à 18h00 à Saint Denis</p> <p>Formation n°2 : Dimanche 16 Février 2019 de 09h00 à 18h00 à Saint Denis</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>- Licencié traditionnel FFTT</p> <p>- Être Arbitre Régional (ou en formation)</p> <p>- Avoir 18 ans</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)</p>
Volume de formation	<p>8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)</p>
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FFTT</p> <p>Formation n°1 : Alain BERTRAND</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<p>Objectifs : Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire)</p> <p>Contenu : Connaître les règlements du championnat par équipes tous niveaux / Le rôle et les missions du juge-arbitre / Le remplissage de la feuille de rencontre / Les problématiques du juge-arbitre</p>
Coût de la formation	<p>80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)</p>
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p>Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 28 Septembre 2018</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 8 Février 2019 (dates de réception)</p> <p>À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Passage de 2 UV écrites et obtenir au moins 34/40 à UV1 et 30/40 à UV2</p> <p><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i></p> <p>-Passage de l'UV pratique et obtenir au moins 34/40 sur une compétition régional par équipe</p> <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1er degré (envoyé uniquement par mail)</p>



Juge-Arbitre 2ème degré Critérium Fédéral



Dates – Horaires et Lieu de formation	Le samedi 3 Novembre 2018 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 4 Novembre 2018 (de 09h00 à 18h00) Et le dimanche 25 Novembre 2018 (1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis + examen pratique sur un tour du Critérium Fédéral
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FTTT - Être Arbitre Régional - Avoir 18 ans
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)
Volume de formation	16 heures (+ ½ journée pour l'UV écrit + 1 journée sur un tour de Critérium Fédéral)
Intervenants	Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FTTT Christophe HEYMAN et Frédéric FOUCHARD
Contenu de la formation	Objectifs : -Connaissance du règlement du Critérium Fédéral -Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du CF -Utilisation basique de SPID-Déconnecté
Coût de la formation	160 euros (documentation, 2 repas du midi, examen écrit et pratique)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.
Date limite d'inscription Auprès de	Le Vendredi 26 Octobre 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	- Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage - Passer l'UV 1 sur place et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> - Passer l'UV pratique et obtenir au moins 15/20. Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 2ème degré (envoyé uniquement par mail)



Juge-Arbitre 3ème degré Epreuves Régionales



Dates – Horaires et Lieu de formation	Le samedi 9 Mars 2019 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 10 Mars 2019 (de 09h00 à 19h00) Et 24 mars 2019 (date unique pour l'examen écrit) à Saint Denis + examen pratique sur une épreuve régionale
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FFTT - Être Juge-Arbitre 1^{er} degré + avoir effectué au moins les 3 prestations obligatoires au cours de la saison (ou saison dernière) - Être Juge-Arbitre 2ème degré (saison N-1) + avoir encadré obligatoirement un tour du Crit. Fédéral Départemental ou Régional sur les 2 saisons précédentes
Nb de places disponibles	Minimum 2 – Maximum 6 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)
Volume de formation	18 heures réparties sur 2 jours (+ ½ journée examen écrit + 1 jour pour l'examen pratique sur une épreuve régionale)
Intervenants	Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Christophe HEYMAN + Gaetan GOUBERT
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales -Gestion sportive, mise en œuvre de différentes techniques (poules, tableaux, tirages au sort) -Organisation d'une compétition (horaire, plan de salle et plan d'occupation des tables ...) -Notions de conduite d'une compétition et de psychologie du juge-arbitrage
Coût de la formation	160 euros (documentation, 2 repas du midi et examen écrit et pratique compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.
Date limite d'inscription Auprès de	Le Vendredi 1^{er} mars 2019 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	<ul style="list-style-type: none"> -Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage et 6/10 aux départages et 6/10 à la mise en poules -Passage de l'UV 1 et renvoyer le dossier dans les délais impartis et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> -Passer l'UV pratique et obtenir au moins 150/200. <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 3ème degré (envoyé uniquement par mail)</p>



Préparation à l'examen d'Arbitre National



(sur sélection IDF)

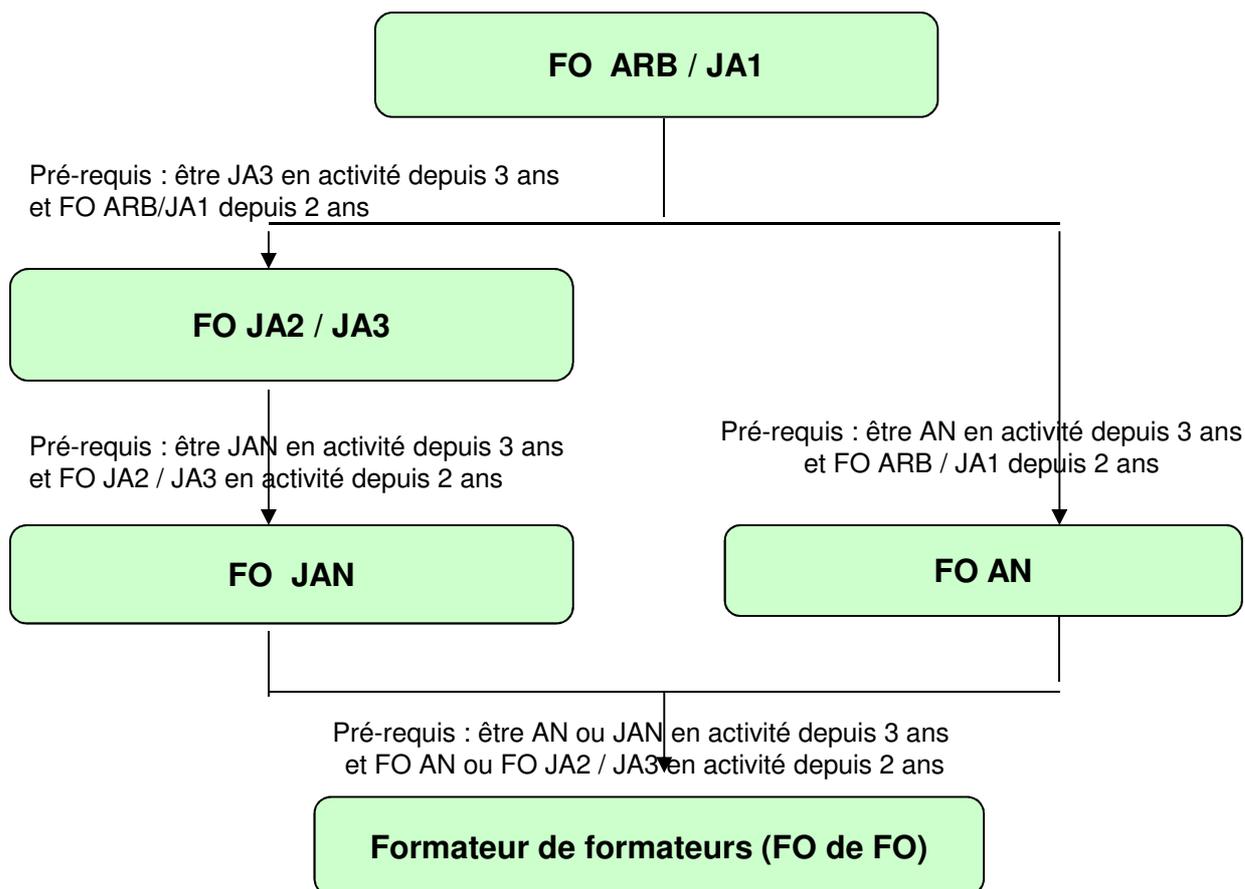
Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>-Journées de sélection : Théorie : le 11 Novembre 2018 à St Denis Pratique : le 18 Novembre 2018 (sur le Tournoi Régional Féminin) -Journée de préparation en cas de réussite à la pré sélection FTTT : indéterminé et en fonction des résultats</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FTTT - Être Arbitre Régional en activité depuis au moins 2 ans - Maximum 2 présentations à la pré sélection IDF
Nb de places disponibles	Minimum 2 ou 3 – Maximum 6 sur sélection
Volume de formation	6 heures (dont la journée de préparation en cas de sélection IDF)
Intervenants	Véronique BEAUSSART (formatrice FO ARB/JA)
Contenu de la formation	<p>-<u>Une journée de sélection IDF</u> pour se présenter à la Pré sélection à l'examen d'Arbitre National (sur les CFR 2018 + examen final) Présentation du principe de la pré sélection FTTT, Principe de l'examen AN, UV Arbitre Régional, Mise en condition AN et conseils sur la pratique.</p> <p>-En cas de sélection par la FTTT, <u>1 journée de préparation sur la pratique et éventuellement l'oral</u> pour l'examen AN</p>
Coût de la préparation	70 euros
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage

Devenir Formateur Arbitrage

Quelques informations

Le dispositif de formations et diplômes de formateurs en Arbitrage et Juge-Arbitrage Les nouvelles appellations

Pré-requis : être Juge-Arbitre par équipes (JA1) en activité depuis 2 ans



Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez le service Formation Estelle LONDICHE au 01.53.94.50.29 ou estelle.londiche@fftt.com



Calendrier des formations organisées par les Com. Départementaux ~ saison 2018 / 2019 ~



Action	Date	Lieu	Organisateur
Animateur Fédéral	15 + 16 + 22 et 30 Septembre 2018	Bondoufle	CD 91
Arbitre Régional	Dimanche 30 Septembre 2018	Saint-Denis	CD 92
Arbitre Régional	Dimanche 30 Septembre 2018	Courcouronnes	CD 91
Initiateur de Club	7 Octobre et 11 Novembre 2018	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Arbitre Régional	Samedi 27 Octobre 2018	Courcouronnes	CD 91
Juge-Arbitre 1er degré	Dimanche 28 Octobre 2018	Courcouronnes	CD 91
Arbitre Régional	Samedi 3 Novembre 2018	Créteil	CD 94
Juge-Arbitre 1er degré	Dimanche 4 Novembre 2018	Créteil	CD 94
Arbitre Régional	Samedi 8 Décembre 2018	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 9 Décembre 2018	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Arbitre Régional	Samedi 4 Janvier 2019	Noisiel	CD 77
Juge-Arbitre 1er degré	Dimanche 5 Janvier 2019	Noisiel	CD 77
Arbitre Régional	Samedi 12 Janvier 2019	Créteil	CD 94
Juge-Arbitre 1er degré	Dimanche 13 Janvier 2019	Créteil	CD 94
Arbitre Régional	Samedi 12 Janvier 2019	Courcouronnes	CD 91
Juge-Arbitre 1er degré	Dimanche 13 Janvier 2019	Courcouronnes	CD 91
Initiateur de Club	20 Janvier et 10 Février 2019	Jouars-Pontchartrain Et Sartrouville	CD 78
Animateur Fédéral	25 Février au 1 ^{er} Mars 2019	Paris 13 ^{ème} Halle Carpentier	CD 75
Arbitre Régional	Samedi 13 Avril 2019	Lieu non communiqué	CD 92
Juge-Arbitre 1er degré	Dimanche 14 Avril 2019	Lieu non communiqué	CD 92
Arbitre Régional	Samedi 13 Avril 2019	Créteil	CD 94
Juge-Arbitre 1er degré	Dimanche 14 Avril 2019	Créteil	CD 94
Animateur Fédéral	6 au 13 Juillet 2019 En internat	Sables d'Olonnes	CD 92



Conditions Générales liées aux formations de l'IREF Ile de France

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table (LIDFTT). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IREF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du règlement du montant de la formation (chèque à l'ordre de la Ligue IDF TT). Elle est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaire renvoie, par tous moyens, le bulletin d'inscription rempli.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard jusqu'à la date de clôture indiquée sur le Bulletin de la formation concernée.

L'IREF remet ensuite successivement au participant avec le cas échéant copie à la structure, la confirmation d'inscription accompagnée du Livret d'accueil du stagiaire comprenant, entre autre, le Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation, les modes d'accès au lieu de formation, les objectifs, le programme, les intervenants, les modalités de validation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le chèque correspondant ou l'attestation de prise en charge de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de tout autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, le Bulletin d'inscription accompagné du règlement vous sera retourné par la poste. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

3. Convocation et attestation de formation

Une convocation est adressée au participant, avec copie à la structure (si besoin), au minimum 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure.

Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation.

Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques, les supports remis aux participants et les frais d'hébergement et de restauration (sauf cas particuliers dûment spécifiés sur les supports d'informations). Les frais de déplacement sont à la charge de la structure/du participant.

5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation sur demande.

En cas de prise en charge du coût de la formation par un OPCA (en l'occurrence UNIFORMATION pour le TT), il appartient au bénéficiaire d'effectuer la demande de prise en charge en amont et d'envoyer l'accord et numéro de dossier à l'organisme de formation avec les coordonnées de l'OPCA (accord de prise en charge), ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission des pièces justificatives pour paiement et reste en tout état de cause responsable du paiement notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

Pour les formations faites à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis avec le bulletin d'inscription avec une réception avant la clôture des inscriptions,
- encaissement du chèque entre la date de clôture et le début de la formation.

6. Annulation / Interruption

* Annulation par le participant/la structure : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive, au-delà de la date de clôture des inscriptions et sans justification par un certificat médical, le chèque sera conservé et encaissé intégralement par la Ligue IDF TT, sinon seuls les frais déjà engagés seront refacturés.

* Annulation par l'IREF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de nombre de stagiaires insuffisants. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum une semaine avant la date prévue du début de la formation, et la Ligue IDF TT retournera le chèque des frais d'inscription ou effectuera le remboursement.

7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IREF.

Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IREF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

8. Litige éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Bobigny (93) sera le seul compétent pour régler le litige.

Les partenaires de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table

